

■ **Orllati sciage, forage et travaux publics SA**, à Verrier, chemin de la Verseuse 7-9. Nouvelle société anonyme. Statuts du 01.10.2002. But: exploitation d'une entreprise de terrassement, activités dans les domaines de la construction, du génie civil et des travaux publics, sciage et forage de béton et de matériaux pierreux. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 40 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts et 60 actions de CHF 1'000, au porteur. Organe de publication: FOSC. Communication aux actionnaires: FOSC ou lettre recommandée aux actionnaires connus. Administration: Magro Arthur, de France, à Franclens, F, président, Fouvy Gilbert, de Bretonnières, à Lutry, vice-président, et Orllati Avni, de Yougoslavie, à Saint-Sulpice, tous trois avec signature individuelle, et Sobota Brigitte, de Bercher, à Saint-Sulpice, secrétaire, et Orllati Gjevjet, de et à Lausanne, tous deux signature collective à deux sauf entre-eux. Réviseur: Demson Fiduciaire SA, à Renens (VD).

Journal no 10944 du 17.10.2002
(00698210 / CH-660.2.003.002-9)